

## INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2024/2025

**Les inscriptions sont obligatoires pour chaque année scolaire.  
Les enfants dont la famille n'aura pas fait les démarches ne pourront pas être pris en charge.**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

Indiquer uniquement les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire

NOM / PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE	CLASSE

Votre (vos) enfant(s) est-il (sont-ils) en situation de handicap : OUI    NON Si oui prénom(s) : .....  
 Si oui bénéficie(ent)-t-il(s) de l'AEEH ou d'un PAI lié au handicap : OUI    NON    Si oui prénom(s) : .....

### TEMPS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Mode de fréquentation :

A l'année, tous les jours :

Occasionnel régulier, cocher les jours :

Exceptionnel :

#### MATERNELLES

LUNDI                      MARDI                      JEUDI                      VENDREDI

**Matin : 7h15 - 8h30**

**Soir : 16h15 - 18h30**

Ambroise Paré / Anne de Bretagne

-----  
**Soir : 16h30 - 18h30**

George Sand / Jeanne d'Arc / Jules Ferry

#### ÉLÉMENTAIRES

LUNDI                      MARDI                      JEUDI                      VENDREDI

**Matin : 7h15 - 8h30**

**Soir 1 : 16h15 - 17h15**

Ambroise Paré / Paul-Louis Courier /  
Rabelais Richelieu

-----  
**Soir 1 : 16h30 - 17h30**

George Sand / Jules Ferry

**Études Surveillées**

**De 16h15 à 17h15**

Ambroise Paré / Paul-Louis Courier /  
Rabelais Richelieu

-----  
**De 16h30 à 17h30**

George Sand / Jules Ferry

**Soir 2 : 17h15 - 18h30**

Ambroise Paré / Paul-Louis Courier /  
Rabelais Richelieu

-----  
**Soir 2 : 17h30 - 18h30**

George Sand / Jules Ferry

**ATTENTION :**

- **Inscriptions périscolaires :** Les inscriptions sont obligatoires pour chaque année scolaire. Les enfants dont la famille n'aura pas fait les démarches ne pourront pas être pris en charge.
- **MODIFICATION : La tarification s'applique désormais au quart d'heure** (délibération 24-046 du 14 mars 2024).
- **Études surveillées :** Dès lors que votre enfant est inscrit à l'étude surveillée, il est demandé de ne le récupérer qu'à la fin du service, soit 17h15 ou 17h30 (en fonction de l'école). **Aucun enfant ne sera autorisé à partir avant, sauf pour raisons médicales.**

**TEMPS PÉRISCOLAIRES**  
**RESTAURATION MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE**

Mode de fréquentation :  
A l'année, tous les jours :   
Occasionnel régulier, cocher les jours :   
Exceptionnel :

MATERNELLES			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ÉLÉMENTAIRES			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Votre enfant a-t-il un PAI : Allergie Alimentaire   
Votre enfant a-t-il un régime particulier : Sans porc  Sans viande

**TRANSPORT SCOLAIRE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE**

**Ecoles : Rabelais-Richelieu / Anne de Bretagne / Ambroise Paré / Paul-Louis Courier / George Sand**  
Jours d'utilisation du transport scolaire (inscrire le prénom du ou des enfants concernés)

Mode de fréquentation :  
A l'année, tous les jours :   
Occasionnel régulier, cocher les jours :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
SOIR				

La carte de transport scolaire est à récupérer auprès du service Éducation qui validera le dossier.

DATE :

SIGNATURE :

Dossier à retourner au service éducation de la Mairie d'Amboise :  
60 rue de la Concorde 37400 Amboise.